



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25523>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-25523**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SPL DE L'ARTOIS

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 91384623400015

**Ville :** LIEVIN

**Code postal :** 62800

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 62

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://spl-artois.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_32155\\_1079233.html](https://spl-artois.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_32155_1079233.html)

**Identifiant interne de la consultation :** 200002\_Tvx MAPA\_lot12

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Pascal

**Adresse mail du contact :** p.prin@spldelartois.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 321458770

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature et de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement valant CCAP du marché qui lui serait attribué dans le délai

de validité des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité. Une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de l'attribution par le seul attributaire (candidat seul ou ensemble des cotraitants en cas de groupement).

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel général de l'opérateur économique portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Lorsque les informations concernant le chiffre d'affaires (général ou spécifique) ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, l'opérateur économique indiquera la date à laquelle la société soumissionnaire a été créée ou a commencé son activité. En cas de réponse d'un opérateur national, il s'agira de fournir le chiffre de l'agence en charge du suivi du projet.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une liste de références effectuées au cours des trois dernières années indiquant le cas échéant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. En cas de réponse d'un opérateur national, il s'agira de fournir des prestations dûment effectuées par l'agence en charge du suivi du projet. Moyens humains en indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Moyens techniques en indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Les certificats de qualification attestant la capacité technique à réaliser des travaux de complexité similaires (le cas échéant).

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 28/03/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réhabilitation et extension du centre aquatique Nauticaa à Lievin Travaux de cloisons (lot12)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45421141

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La SPL de l'Artois agit au nom et pour le compte de la ville de Liévin. Le délai de la période d'exécution des travaux court à compter de l'ordre de service de démarrage pour se terminer à la fin du délai mentionné au planning prévisionnel d'exécution du lot 12, comprenant les intempéries prévisibles fixées à l'article 3-3-1 du CCAP. Le délai d'exécution de la période de préparation, court à compter de l'ordre de service de démarrage pour une durée de deux semaines. La durée globale des marchés est fixée entre la date de notification du marché et la fin de la période de la garantie de parfait achèvement.

**Lieu principal d'exécution du marché :** LIEVIN

**Durée du marché (en mois) : 8**

**La consultation comporte des tranches : Non**

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non**

**Marché alloti : Non**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Oui**

**Détail sur la visite (si oui) :** Le maître d'ouvrage organise une visite obligatoire du site le Mercredi 19 mars 2025 de 9h30 à 11h00.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2025**